



# **Focus sur les indicateurs handicap et missions du référé handicap**



## **Critère 1 : INFORMER**

Indicateurs 1 à 3 Indicateur 1 - Le prestataire diffuse une information accessible au public, détaillée et vérifiable sur les prestations proposées



## Rôles et missions du référent handicap

- ★ Formalise les conditions d'accueil et d'accès afin de les intégrer aux supports et outils d'information
- ★ Participe à la réalisation des supports et outils d'information (comme le livret d'accueil) afin de valider les informations portant sur le sujet du handicap
- ★ S'assure que les supports et outils de communication utilisés sont bien accessibles à tous les types de handicap
- ★ Informe les candidats et futurs stagiaires sur le déroulé de la formation, l'accessibilité,... sous la forme d'entretiens individuels



## **Critère 2 : CONCEVOIR LA PRESTATION**

Indicateurs 4 à 8 Indicateur 4 - Le prestataire analyse le besoin du bénéficiaire en lien avec l'entreprise et/ou le financeur concerné(s)



## Rôles et missions du référent handicap

- ★ Rencontre la personne en situation de handicap afin de mieux appréhender les conséquences de la situations de handicap et les besoins en compensation (pédagogie, matériel, moyens techniques et humains,...) et valider la faisabilité de la prestation
- ★ Peut demander l'appui de la RHF pour identifier les besoins et les réponses compensatoires
- ★ Rend compte du bilan de l'entretien auprès du prescripteur de la formation



## **Critère 3 : METTRE EN OEUVRE LA PRESTATION**

### **Indicateurs 9 à 16**



## Rôles et missions du référent handicap

- ★ Informe sur les modalités mises en œuvre pour rendre accessible la formation, y compris les aspects périphériques à la prestation (hébergement, restauration, transport,...)
- ★ Propose et accompagne la mise en œuvre d'une prestation adaptée à la situation de handicap du bénéficiaire et le fait valider par l'équipe pédagogique
- ★ Crée, met à disposition et réactualise une liste de personnes ressources, permettant d'aider à l'aménagement de parcours de formation de la personne en situation de handicap



**Critère 4 : MAÎTRISER LES MOYENS Indicateurs 17 à  
20**



## Rôles et missions du référent handicap

- ★ Mobilise et coordonne les intervenants internes et/ou externes nécessaires à la mise en œuvre d'une prestation de formation accessible à une personne en situation de handicap et formalise / réactualise la liste de ces intervenants
- ★ Met à la disposition des stagiaires en situation de handicap les ressources pédagogiques nécessaires au bon déroulement de la formation
- ★ Assure un suivi des ressources pédagogiques mises en place pour les stagiaires en situation de handicap (sont ils adaptés, faut il les faire évoluer, sont ils applicables à tous?)



## **Critère 5 : MAÎTRISER LES COMPÉTENCES**

Indicateurs 21 et 22 Indicateur 21 - Le prestataire détermine, mobilise et évalue les compétences des différents intervenants internes et/ou externes, adaptées aux prestations



## Rôles et missions du référent handicap

- ★ Définit les compétences requises pour réaliser une prestation de formation adaptée à un public en situation de handicap
- ★ Valide que les intervenants internes/ externes ont les compétences requises pour réaliser une prestation de formation adaptée à un public en situation de handicap et les former, si besoin (accueil, équipe pédagogique, administratif,...)
- ★ Evaluer les compétences mises en œuvre pour réaliser une prestation de formation adaptée à un public en situation de handicap



**Critère 6 : ASSURER UNE VEILLE ET MOBILISER  
EXPERTISES, OUTILS ET RÉSEAUX Indicateurs 23 à  
29**



## Rôles et missions du référent handicap

- ★ Assure une veille réglementaire sur le champ du handicap et de la formation professionnelle, en lien avec le handicap, diffuse ces informations en interne et met en application, si besoin
- ★ Assure une veille sur les innovations pédagogiques et technologiques, en faveur des personnes en situation de handicap, diffuse ces informations en interne et met en application, si besoin



## **Critère 6 : ASSURER UNE VEILLE ET MOBILISER EXPERTISES, OUTILS ET RÉSEAUX**

Indicateurs 23 à 29 Indicateur 26 – Mobiliser les expertises, outils et réseaux pour accueillir, accompagner / former ou orienter les publics en situation de handicap



## Rôles et missions du référent handicap

- ★ Montée en compétences sur le champ du handicap
- ★ Met en place et entretient un réseau de partenaires/ experts/ acteurs dans le champ du handicap (en particulier les partenaires intervenants de l'AGEFIPH/ FIPHFP)
- ★ Participe à des manifestations sur le handicap
- ★ Participe à un groupe de pairs (tel que le réseau de référents handicap Agefiph)